



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7239
8 avril 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE, DATEE DU 8 AVRIL 1966, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU SIERRA LEONE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de demander à être convié par
le Conseil de sécurité, en vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire,
à participer au débat sur la question de la Rhodésie du Sud lorsque le Conseil de
sécurité en sera saisi.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur du Sierra Leone,
Représentant permanent,
(Signé) Gershon COLLIER
